

Maladie Hémorragique Epizootique : La filière élevage gersoise a fait le point jeudi 11 janvier sur les conséquences de cette maladie

"L'Etat doit prendre en compte l'impact réel de cette crise sanitaire et de mobiliser au plus vite un fond d'urgence ", soulignent les éleveurs



Maladie Hémorragique Epizootique : La filière élevage gersoise a fait le point jeudi 11 janvier sur les conséquences de cette maladie

Depuis la fin du mois de septembre et surtout le mois d'octobre 2023, les éleveurs du Gers font face à une nouvelle crise sanitaire, la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE).

Cette maladie, véhiculée par des moucherons et venant du sud de l'Europe, se traduit par une atteinte de l'état général des animaux avec de grosses difficultés pour se déplacer, s'alimenter et s'abreuver.

D'après l'enquête réalisée par le Groupement de Défense sanitaire des Hautes-Pyrénées auprès de 300 élevages Haut-Pyrénéens, la totalité de ces cheptels ont présenté des cas cliniques de MHE avec une morbidité (pourcentage d'animaux malades) comprise entre 20 et 60%. La mortalité varie entre 1et 5%.

Surmortalité

Au sein des élevages gersois, la surmortalité au cours du mois d'octobre a été de 71% sur les vaches de plus de 24 mois et de 13% sur les taureaux en comparaison avec la même période en 2022.

Les éleveurs pratiquent depuis plus de 2 mois, une surveillance accrue de leurs animaux pour détecter précocement les animaux contaminés afin de les prendre en charge le plus tôt possible, avec l'appui de leur vétérinaire traitant. Cette vigilance se traduit par une observation continue sur la journée auprès de l'ensemble des animaux, qui entraîne une fatigue physique mais aussi psychologique chez les éleveurs, déjà moralement en grande difficulté.

Pertes financières

Les conséquences financières sont à la fois des surcoûts engendrés par les soins aux animaux ou des manques à gagner en cas de mortalité. Ils peuvent représenter entre 60 à 600€ HT par animal, en fonction du degré d'atteinte. A cela se greffent des coûts indirects liés aux difficultés d'exportation des brouillards. Un millier d'animaux environ ont été bloqués dans le Gers en raison de contrôle positif à la MHE ou du fait des règles commerciales en vigueur. Cela génère de nouvelles charges d'alimentation pour assurer le maintien des animaux dans les élevages. « Nous craignons également des conséquences à venir sur la reproduction (stérilité des mâles, avortements, retards de mise à la reproduction) », souligne Bernard Malabirade.

Toutes ces pertes financières, malgré plusieurs demandes de la profession agricole auprès de l'Etat, ne sont toujours pas prises en compte et mettent en danger la pérennité de nombreux ateliers. Il convient de ne pas oublier les répercussions sur les différents acteurs de la filière, les groupements de producteurs, le marché de Rabastens de Bigorre, le négoce, les abattoirs et les salles de découpe qui sont indispensables à la commercialisation et à la valorisation des produits et qui connaissent eux aussi une baisse d'activité.

L'Etat mis au pied du mur

« Pour toutes ces raisons, l'ensemble de la profession agricole gersoise (Chambre d'agriculture, Groupement de Défense sanitaire, Syndicats agricoles, Organisations de producteurs, Syndicat des négociants, groupement technique vétérinaire) est mobilisé pour que l'élevage gersois ne soit pas sacrifié par les pouvoirs publics sur l'autel de la MHE. Nous demandons à l'Etat de prendre en compte l'impact réel de cette crise sanitaire et de mobiliser au plus vite un fond d'urgence pour venir en soutien aux éleveurs qui redoutent une reprise de la maladie au printemps 2024 », concluent les représentants de la profession agricole.